

Un nouveau métier en soins et accompagnement



© Alterio Felines / Pixabay

La formation d'aide en soins et accompagnement exige des compétences transversales aux secteurs des soins, de l'animation et de l'intendance. Comment ce nouveau métier fait-il sa place dans les institutions sociales et sanitaires ?

Par **Maëlle Dubath**, cheffe de projet, Ortra santé-social Vaud, Lausanne

Le vieillissement de la population et la complexité de la prise en charge qui en découle ont créé en Suisse une pénurie de personnel qualifié. Afin de garantir un accompagnement et des soins de qualité, il est nécessaire de penser les enjeux de la relève. Pour y répondre, un éventail de stratégies a été développé tant au niveau national que dans les cantons, comme l'augmentation des places d'apprentissage et le soutien des voies de certification professionnelle pour adultes.

Dans les champs d'activité de la santé et du travail social, cette relève passe notamment par un accompagnement davantage combiné entre soutien social et soins de base, à l'exemple du domaine du handicap ou des soins à domicile.

Le profil de qualification d'aide en soins et accompagnement (ASA) s'inscrit dans cette logique. Cette formation professionnelle initiale en deux ans est proposée dans toute la Suisse depuis le 1er janvier 2012. Elle repose sur les principes de l'apprentissage dual (cours théoriques, pratique sur le terrain et cours interentreprises) et vise le développement de compétences professionnelles transversales pour assurer les soins quotidiens, l'accompagnement dans la vie quotidienne et les travaux d'intendance et de logistique.

AFP : attestation de formation professionnelle

«La formation professionnelle initiale de deux ans est ouverte à des personnes qui, notamment en raison d'un déficit scolaire, linguistique ou de leur profil psychosocial, ne sont pas directement en mesure d'entreprendre une formation professionnelle initiale débouchant sur un certificat fédéral de capacité.» La particularité des AFP consiste

en un encadrement individuel spécialisé, afin que les apprenti-e-s soient soutenus également dans leurs processus d'apprentissage [1].

Bien qu'ayant obtenu un titre professionnel et un métier leur permettant de s'inscrire dans le marché du travail, les personnes détentrices de cette attestation bénéficient de la perméabilité du système pour poursuivre leur formation avec un Certificat fédéral de capacité (CFC), en général sur trois ou quatre années.

Contrairement aux autres AFP, le métier d'aide en soins et accompagnement a la spécificité d'être à cheval sur deux champs d'activité. La poursuite de la formation offre ainsi deux options : dans la santé avec l'apprentissage d'assistant-e en soins et santé communautaire ou dans le travail social avec celui d'assistant-e socio-éducatif-ve. Ajoutons que, dans la filière des AFP, la question se pose régulièrement de l'identité du métier : est-ce une profession en soi, ou une passerelle vers la poursuite de la formation? Cette interrogation prend une teinte particulière quand il s'agit d'un titre aux intersections de deux champs d'activité.

ASA : aide en soins et accompagnement

Quelles sont les tâches des aides en soins et accompagnement ? Ils-elles participent à l'organisation d'activités quotidiennes permettant d'assurer le bien-être physique, psychique et social de personnes de tous âges. Sur délégation du personnel soignant et/ou socio-éducatif, ils-elles effectuent des soins de base (hygiène, alimentation), des tâches d'entretien et d'animation, tout en développant et favorisant les relations humaines. Ils-elles respectent et associent les personnes à leurs activités en s'appuyant sur leurs ressources. Les ASA accomplissent également des travaux administratifs et logistiques simples.

Ce métier transverse suppose une vision interdisciplinaire non seulement parce qu'il est commun aux deux champs de la santé et du travail social, mais aussi parce qu'il s'effectue dans plusieurs secteurs d'une même institution : les soins, l'animation et l'intendance. Cette particularité est une richesse pour les professionnel-le-s et les personnes accompagnées ; elle peut aussi être un casse-tête pour les institutions organisées par services qui doivent repenser la division du travail et la collaboration entre les différent-e-s professionnel-le-s.

Entre 2014 et 2017, 228 personnes ont obtenu le titre d'AFP ASA dans les cantons du Jura, Fribourg, Valais et Vaud. Afin de connaître et cerner leur intégration sur le marché de l'emploi, les quatre Organisations du monde du travail santé social concernées se sont demandé ce qu'ils-elles devenaient. Précisons que, à l'arrivée de ce nouveau métier, quelques résistances avaient été identifiées, soit au niveau de l'image des personnes à former (difficultés avec la langue française ou avec l'apprentissage, par exemple), soit au niveau institutionnel (charge de l'investissement supposé pour les encadrer, par exemple).

Une recherche qualitative et quantitative

Une recherche a ainsi été menée par la Haute école de travail social de Fribourg [2] et ses résultats sont encourageants. Certains éléments modèrent les craintes initiales : par exemple, 53.6% des participant-e-s ont passé la plus grande partie de leur enfance (de l'âge de 5 ans à 16 ans) en Suisse ; pour 67% d'entre eux, le français est la langue qu'ils-elles maîtrisent le mieux. Ainsi la langue n'est pas un frein dans la relation avec les personnes. De plus, «l'analyse des données montre une **appréciation globalement positive de la formation d'ASA** par les professionnel-le-s concerné-e-s aussi bien en termes organisationnels que par rapport aux objectifs et aux contenus de formation visés. L'enquête atteste également de la **cohérence de la formation** et de son **adéquation à l'exercice de la profession**. En témoignent, la situation de l'emploi favorable pour les ASA, la **satisfaction générale éprouvée par rapport à leur travail**, de même que la possibilité d'utiliser les compétences professionnelles acquises en formation dans l'exercice du métier.»

Cependant, deux constats sont mis en évidence par les chercheurs après l'analyse des résultats :

- d'une part, le domaine de la santé est prédominant par rapport au domaine du travail social, autant au moment de la formation qu'au moment de l'insertion professionnelle ;
- d'autre part, les apprenti-e-s et les titulaires d'une AFP d'ASA travaillent majoritairement dans les EMS.

Cela questionne donc l'insertion de ce métier dans les institutions sociales, les soins à domicile, les hôpitaux, les cliniques privées et les centres de réadaptation.

Selon le rapport du Conseil fédéral de mars 2019 [3], «il existe un marché du travail pour les diplômés AFP, qui leur donne de bonnes chances de trouver un emploi. Près des trois quarts des diplômés AFP exécutent à leur premier poste les mêmes tâches ou des tâches similaires à celles qu'ils avaient effectuées pendant leur formation initiale. Les aides en soins et accompagnement AFP ont des chances particulièrement élevées de trouver un poste sur le marché du travail.» Ce constat est confirmé par l'étude : «78% des titulaires d'une AFP d'ASA exercent une activité professionnelle, 17% sont en formation et 5% se trouvent sans activité professionnelle.»

Ainsi que le décrivent F. Rastoldo et R. Mouad dans un ouvrage sur les enjeux de la formation professionnelle en Suisse [4], les AFP ont ainsi une double finalité : d'une part, clore un parcours de formation par une qualification professionnelle qui conduit au marché de l'emploi ; d'autre part, être une étape dans un processus de qualification se poursuivant par une filière CFC.

C'est donc réellement un dispositif en tension entre la lutte contre l'échec scolaire et l'exclusion du marché du travail d'un côté, et une passerelle vers le niveau CFC de l'autre. Concernant le métier d'ASA, ce premier niveau permet entre autres une sensibilisation à différents domaines et un éveil à des types de population comme les personnes en situation de handicap ou âgées. Le choix de poursuivre ensuite sa formation avec un CFC santé ou social s'en trouve ainsi conforté.

Pour une meilleure (re)connaissance du métier

Ce qui ressort également de cette étude, c'est la méconnaissance de ce métier auprès du large public et des employeurs potentiellement concernés. Gulfi et Grand constatent en effet qu'une personne sur dix de l'échantillon étudié ne travaille pas comme ASA, mais est embauché-e «dans une autre fonction dans le domaine de la santé (personnel sans formation, aide-infirmier/-ère, auxiliaire de santé ou ASSC)». Ainsi, pour des raisons non élucidées par l'étude, certaines personnes peinent à faire valoir leur titre professionnel auprès de leur employeur.

Face aux résultats de la recherche, un modèle de cahier des charges des ASA [5] a été élaboré à l'intention des employeurs, afin de faciliter leur insertion dans l'organisation structurelle des institutions. Un flyer est aussi à disposition pour faire connaître au plus grand nombre ce métier pluriel, particulièrement adapté aux adultes sans qualification professionnelle travaillant depuis des années dans le domaine des soins. La valorisation de ce métier passera aussi par la reconnaissance salariale, afin de le distinguer des auxiliaires de soins sans qualification. Enfin, c'est par le partage d'expériences et l'implication de chacun-e des actrices et acteurs dans la formation que ce nouveau métier sera de mieux en mieux intégré et amené à se développer.

[1] Art.76, LVLFP et OFPr, art.10

[2] Gulfi, A. & Grand, O. (2019). «Le devenir des personnes au bénéfice d'une attestation fédérale de formation professionnelle d'aide en soins et accompagnement», rapport de recherche, 35 pages ; synthèse des résultats, 6 pages. Disponibles en téléchargement sur [cette page](https://www.reiso.org/document/4431) du site de l'OrTra santé-social Vaud.

[3] Introduction de l'attestation fédérale de formation professionnelle – un bilan, (p.11).

[4] Rastoldo, f. & Mouad, R. (2018). La formation professionnelle en deux ans : pour quel-le-s jeunes, avec quels parcours de formation et pour quelles insertions ?. In Bonoli, L., Berger, J.-L. & Lamamra, N. (dir). (2018). Enjeux de la formation professionnelle en Suisse. Le « modèle » suisse sous la loupe. Editions Seismo : Zurich et Genève.

[5] Pour le modèle de cahier des charges et le flyer, voir [cette page](#)